

Construction d'une maison d'assistantes maternelles en extension de l'école communale

> Villages d'avenir

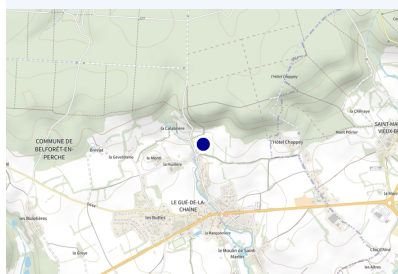


NORMANDIE

Orne (61)

Belforêt-en-Perche

Nombre d'habitants :
1474



© IGN / Géoportail

LE PROJET

La commune de Belforêt-en-Perche a prévu la création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) à Belforêt-en-Perche (Orne), près de l'école, avec une ouverture espérée courant 2027.

L'objectif est d'offrir un mode de garde regroupé pour dynamiser l'attractivité de la commune et pallier, localement, à la baisse du nombre d'assistantes maternelles.

L'équipement de 120 m² est conçu pour accueillir trois assistantes maternelles agréées et au maximum 12 enfants.

La particularité de ce projet est de transformer et de rénover un ancien local de stockage de matériel associatif, situé derrière l'école. Des travaux de gros œuvres sont programmés, ainsi que des modifications internes et l'isolation du bâtiment.

L'équipe d'assistantes maternelles a été associée à la réflexion à chaque étape de la conception du projet, de l'aménagement à l'agencement de l'équipement.

INGÉNIERIE MOBILISÉE

- Caf + État + Protection Maternelle et Infantile du CD + ADT

ACCOMPAGNEMENT

La commune s'est dans un premier temps interrogée sur la pertinence du local choisi, situé en rez de jardin, à proximité de la cantine scolaire et à solliciter l'avis du chef de projet Villages d'avenir.

Le conseil des architectes paysagistes de l'État a été mobilisé et a approuvé l'option retenue au vu du contexte bâti, plutôt que d'envisager une nouvelle construction sur une emprise foncière vierge.

Le projet a rapidement progressé avec la désignation d'une assistance à maîtrise à d'ouvrage chargée de recruter un architecte (plans du futur équipement et permis de construire), de publier le marché de travaux et de lancer le chantier.

PLAN DE FINANCEMENT

**Construction d'une
maison d'assistances
maternelles en
extension de l'école
communale**

> Villages d'avenir

Subventions

CAF : 120 000€

DETR : 127 915€

CD : 30 000€

Autofinancement

251 745€

VERBATIM

David Boulay

Maire

« Nous avons été contactés en amont par des assistantes maternelles agréées voulant créer une MAM. La commune a décidé de les accompagner, notamment pour pérenniser notre pôle scolaire mais aussi pour combler le manque de solutions de garde pour les enfants sur le territoire. L'installation de la MAM à proximité de l'école doit renforcer le pôle scolaire mais aussi combler le manque de solutions de garde pour les enfants du territoire. »